

Le Parlement européen invite les autorités algériennes à assurer l'égalité entre l'arabe et tamazight

Le Parlement européen demande aux autorités algériennes, dans [sa résolution d'urgence sur la situation des droits en Algérie](#) adoptée jeudi, à préserver l'égalité de traitement devant la loi en ce qui concerne l'utilisation de l'arabe et du tamazight. 'Le Parlement européen invite les autorités algériennes à préserver l'égalité de traitement devant la loi en ce qui concerne l'utilisation de l'arabe et du tamazight', lit-on dans la résolution votée à une écrasante majorité (669 voix pour, 2 contre, 22 abstentions).

L'institution européenne invite, en outre, le gouvernement algérien à abroger l'interdiction de faire flotter le drapeau amazigh et à remettre immédiatement en liberté toute personne emprisonnée pour avoir arboré des symboles amazighs;

Par ailleurs, il salue le fait que les articles 4 et 223 de la Constitution telle que révisée renforcent le statut du tamazight en tant que langue nationale et officielle; souligne que de telles déclarations ne doivent pas être instrumentalisées pour faire fi des problèmes structurels auxquels est confronté le tamazight ni pour semer la discorde au sein du mouvement Hirak.

De plus, le Parlement européen invite instamment les autorités algériennes à garantir l'existence d'un espace de liberté dévolu à la société civile qui permette la tenue d'un authentique dialogue politique et ne criminalise pas les libertés fondamentales, en adoptant une nouvelle législation pleinement conforme aux normes internationales qui ne prévoit aucune exception illégale au regard du droit international, en particulier au regard des conventions ratifiées par l'Algérie, y compris les conventions de l'Organisation internationale du travail; souligne que cet espace de liberté dévolu à la société civile est indispensable à l'émergence d'une Algérie démocratique dirigée par des civils; déplore que les journalistes étrangers demeurent confrontés à des obstacles et manœuvres d'obstruction administratifs pour obtenir des visas de presse leur permettant de travailler dans le pays.